



Communications
Canada

**ACCÈS À L'INFORMATION
ET
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

Canada

COMMUNICATIONS CANADA
RAPPORT SUR L'ACCES A L'INFORMATION ET
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
1989-1990



TABLE DES MATIERES

<u>RAPPORT SUR L'ACCES A L'INFORMATION</u>	<u>PAGE</u>
A) Introduction/points saillants	4
B) Rapport statistique	5
C) Interprétation du rapport statistique	7
D) Pratiques et procédures	8
E) Politiques institutionnelles	9
F) Délégation des pouvoirs	10
G) Enseignement et formation	10
H) Plaintes et enquêtes	11
I) Appels à la Cour fédérale	11
J) Sujets des demandes de l'accès à l'information	13
 <u>RAPPORT SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</u>	
B) Rapport statistique	43
C) Interprétation du rapport statistique	45
D) Pratiques et procédures	46
E) Politiques institutionnelles	46
F) Délégation des pouvoirs	46
G) Enseignement et formation	47
H) Plaintes et enquêtes	47
I) Appels à la Cour fédérale	47
J) Communications en vertu de l'alinéa 8(2)(e)	47
K) Fichiers inconsultables	47
L) Utilisation et communication des renseignements personnels	48



RAPPORT SUR L'ACCES
A L'INFORMATION



A) INTRODUCTION/POINTS SAILLANTS

Cette année, le ministère des Communications a reçu un nombre de demandes officielles sensiblement plus élevé que l'an dernier. Comme cela se produit pour la plupart des ministères comme le nôtre, où l'élaboration des politiques joue un grand rôle, le Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a reçu, de nouveau cette année, plusieurs demandes exhaustives et complexes qui ont mis ses ressources à contribution au maximum.

Dans l'esprit de la récente politique des communications, le Secrétariat d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a continué à favoriser la divulgation officielle d'information chaque fois que possible. En particulier, nous avons collaboré avec le Secteur de la gestion du spectre et des opérations régionales à la mise au point de mécanismes officiels de divulgation de l'information, dont la mise en œuvre éventuelle devrait provoquer une diminution marquée du nombre de demandes officielles traitées par le Secrétariat.

Cette année encore, les séances d'information destinées au personnel du Ministère sont demeurées une priorité; toutefois, certains des thèmes ont changé. En plus de la séance de base habituelle sur l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, le Secrétariat a mis l'accent sur de récentes initiatives du Conseil du Trésor, par exemple la politique de gestion des renseignements détenus par le gouvernement et le couplage de données.



B) RAPPORT STATISTIQUE

STATISTIQUES 1989-90



Government of Canada / Gouvernement du Canada

REPORT ON THE ACCESS TO INFORMATION ACT
RAPPORT CONCERNANT LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Institution COMMUNICATIONS CANADA	Reporting period / Période visée par le rapport April 1, 1989 to March 31, 1990
---	---

Source →	Media / Médias 19	Academics / Secteur universitaire 4	Business / Secteur commercial 35	Organization / Organisme 14	Public 29
----------	-----------------------------	---	--	---------------------------------------	---------------------

I Requests under the Access to Information Act / Demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Received during reporting period / Reçues pendant la période visée par le rapport	104
Outstanding from previous period / En suspens depuis la période antérieure	15
TOTAL	119
Completed during reporting period / Traitées pendant la période visée par le rapport	101
Carried forward / Reportées	18

II Disposition of requests completed / Dispositions prises à l'égard des demandes traitées

1. All disclosed / Communication totale	41	6. Unable to process / Traitement impossible	1 + 11 = 12*
2. Disclosed in part / Communication partielle	22	7. Abandoned by applicant / Abandon de la demande	10
3. Nothing disclosed (excluded) / Aucune communication (exclusion)		8. Treated informally / Traitement non officiel	11
4. Nothing disclosed (exempt) / Aucune communication (exemption)		TOTAL	101
5. Transferred / Transmission	5		

III Exemptions invoked / Exceptions invoquées

S. Art. 13 (1) (a)	1	S. Art. 18 (1) (a)		S. Art. 18 (b)		S. Art. 21 (1) (a)	7
(b)		(b)		(c)		(b)	2
(c)		(c)		(d)		(d)	3
(d)		(d)		S. Par. 10 (1)	13	(d)	
S. A. 14	1	S. Par. 16 (2)		S. Art. 20 (1) (a)		S. A. 22	
S. 15 (1) Information et rel. / Raisons int.	1	S. 16 (2) Par.		(b)	7	S. A. 23	1
Défense / Défense		S. 17 A.		(c)	6	S. A. 24	
Subversive activities / Activités subversives		S. 18 (a) Art.		(d)	4	S. A. 25	

* Does not exist

IV Exclusions cited / Exclusions citées

S. Art. 66 (a)		S. Art. 66 (1) (a)	1
(b)		(d)	1
(c)		(e)	1
S. Art. 66 (1) (a)	2	(f)	1
(b)		(g)	2

V Completion time / Délai de traitement

30 days or under / 30 jours ou moins	58
31 to 60 days / De 31 à 60 jours	18
61 to 120 days / De 61 à 120 jours	13
121 days or over / 121 jours ou plus	12

VI Extensions / Prolongations

	30 days or under / 30 jours ou moins	31 days or over / 31 jours ou plus
Searching / Recherche		1
Consultation	8	21
Third party / Tiers		4
TOTAL	8	26

VII Translations / Traductions

Translations requested / Traductions demandées	
Translations prepared / Traductions préparées	English to French / De l'anglais au français French to English / Du français à l'anglais

VIII Method of access / Méthode de consultation

Copies given / Copies de l'original	72
Examination / Examen de l'original	
Copies and examination / Copies et examen	

IX Fees / Frais

Not fees collected / Frais non perçus			
Application fees / Frais de demande	390.-	Preparation / Préparation	---
Reproduction	105.20	Computer processing / Traitement informatique	5581.94
Searching / Recherche	---	TOTAL	6077.14
Fees waived / Frais auxquels on renonce			
\$25.00 or under / 25.00\$ ou moins	24	No. of times / Nombre de fois	\$ 152.84
Over \$25.00 / De plus de 25.00\$	1		\$ 60.25

X Costs / Coûts

Personnel (all reasons) / Personnel (raisons)	
Salary / Traitement	\$ 145,272
Administration (O and M) / Administration (fonctionnement et maintien)	\$ 33,036
TOTAL	\$ 178,308
Person year utilization (all reasons) / Années-personnes utilisées (raisons)	
Person year (decimal format) / Années-personnes (nombre décimal)	3.57

STATISTIQUES 1988-89

Government of Canada / Gouvernement du Canada

REPORT ON THE ACCESS TO INFORMATION ACT / RAPPORT CONCERNANT LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

INSTITUTE: COMMUNICATIONS CANADA Reporting period: **April 1, 1988 to March 31, 1989**

Source	Media: 2	Academe: 7	Business: 31	Organization: 15	Public: 14
--------	----------	------------	--------------	------------------	------------

I Requests under the Access to Information Act / Demarches en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Received during reporting period / Reçus pendant la période visée par le rapport	70
Outstanding from previous period / En suspens depuis la période antérieure	14
TOTAL	84
Completed during reporting period / Terminés pendant la période visée par le rapport	69
Carried forward / Reportés	15

II Disposition of requests completed / Disposition des demandes traitées

1. All released / Communiqués en totalité	18	6. Unavailable to process / Traitement impossible	2*
2. Disposed in part / Communiqués en partie	10	7. Abandoned by applicant / Abandonné de la demande	11
3. Nothing disposed (assumed) / Aucune communication (assumée)		8. Trained interim / Traitement non défini	4
4. Nothing disposed (assumed) / Aucune communication (assumée)	2	TOTAL	69
5. Transferred / Transférés	2		

* Information did not exist

III Exceptions invoked / Exceptions invoquées

S. Art. 13 (1) (a)		S. Art. 18 (1) (a)	2	S. Art. 18 (b)		S. Art. 21 (1) (a)	1
(b)		(b)		(b)		(b)	1
(c)		(c)	2	(c)		(c)	
(d)		(d)	2	S. Art. 10 (1) / Par.	2	(d)	2
S. Art. 16	1	S. Par. 10 (2)	2	S. Art. 28 (7) (a)		S. Art. 28	
S. Art. 16 (7) information re. Relations ext.	4	S. Art. 10 (2) / Par.	2	(b)	3	S. Art. 28	1
Defence / Défense	3	S. Art. 17	2	(b)	3	S. Art. 28	1
Subversive activities / Activités subversives	3	S. Art. 18 (a)		(b)	1	S. Art. 28	

IV Exclusions cited / Exclusions citées

S. Art. 68 (a)		S. Art. 68 (7) (a)	
(b)		(b)	1
(c)		(c)	
S. Art. 68 (1) (a)	2	(b)	
(b)		(b)	1

V Completion time / Date de l'achèvement

20 days or under / 20 jours ou moins	48
31 to 60 days / De 31 à 60 jours	7
61 to 120 days / De 61 à 120 jours	7
121 days or over / 121 jours ou plus	7

VI Exemptions / Exemptions

	30 days or under / 30 jours ou moins	31 days or over / 31 jours ou plus
Searching / Recherche	1*	
Consultation	4*	15
Third party / Tierce		
TOTAL	4	15

VII Translations / Traductions

Translations requested / Traductions demandées	
Translations prepared / Traductions préparées	English to French / De l'anglais au français
Translations prepared / Traductions préparées	French to English / Du français à l'anglais

VIII Method of access / Méthode de consultation

Copies given / Copies de l'origine	53
Exemptions / Exemptions de l'origine	
Copies and exemptions / Copies et exemptions	

* 30 days for consultation and 30 days for searching for same request

IX Fees / Frais

Not fees collected / Frais non perçus			
Application fees / Frais de demande	300.	Preparation / Préparation	—
Reproduction	299.	Computer processing / Traitement informatique	11,326
Searching / Recherche	—	TOTAL	11,925
Fees waived / Frais adoucis en raison			
\$25.00 or under / 25,00\$ ou moins	No. of times / Nombre de fois		\$
	10		54.29
Over \$25.00 / De plus de 25,00\$	1		162.50

X Costs / Coûts

Fees (all requests) / Frais (toutes demandes)	
Salary / Salaire	\$131,995
Administration (O and M) / Administration (entretien et matériel)	\$ 42,308
TOTAL	\$174,303
Person year utilization (all requests) / Années-personnelles utilisées (toutes demandes)	
Person year (second forms) / Années-personnelles (numéro d'écrits)	3.50

C) INTERPRÉTATION DES STATISTIQUES

Frais imputables au Secrétariat de l'accès à l'information

Le Secrétariat de l'accès à l'information répond aux demandes d'accès à l'information et aux renseignements personnels. Ainsi, les coûts sont divisés entre les deux fonctions, 75 p. 100 pour l'accès à l'information et 25 p. 100 pour l'accès aux renseignements personnels. Le coût global de 178 308 \$ se répartit comme suit:

Ressources humaines

Coordonnateur du Secrétariat	75% de 1.0 AP X salaire
Conseillère principale	75% de 1.0 AP X salaire
Adjointe administrative	75% de 1.0 AP X salaire
Secrétaire	75% de 1.0 AP X salaire
Autres employés, calculés cas par cas	% de AP X salaire

Frais d'exploitation

Coûts matériels pour répondre à chaque demande	100 % du total
Coût du système informatique - fichier et système de contrôle	75 % du total
Coûts administratifs - formation, publication, déplacements, etc.	75 % du total

Le Secrétariat de l'accès à l'information dispose de systèmes qui permettent de comptabiliser les ressources nécessaires à l'application de la Loi. Le personnel du Ministère consigne le temps consacré à chaque demande et prépare à tous les trimestres un compte rendu du temps alloué aux activités connexes comme la formulation des politiques, la gestion des fichiers de renseignements personnels, la prestation à des organismes externes de conseils sur la protection de renseignements obtenus de tiers, et la participation à des réunions et à des séances d'information sur l'accès à l'information. Les coûts associés à la préparation de photocopies, de microfiches et de rubans magnétiques sont inclus.

Nous utilisons un système de contrôle automatisé afin d'enregistrer le traitement des demandes de renseignements. Ce système a été programmé afin de fournir les renseignements requis pour les rapports trimestriels soumis au Conseil du Trésor et pour le rapport annuel qui est déposé devant le Parlement.

Prorogations excédant 60 jours

Nous avons demandé vingt-six (26) prorogations excédant 60 jours cette année. Encore une fois, plusieurs de ces demandes s'appliquaient à tous les documents ayant trait à un sujet général donné et comportaient d'importantes quantités de dossiers délicats. Certaines sont restées en suspens pendant de longues périodes, même si les intéressés ne désiraient plus les renseignements demandés et y ont renoncées par la suite. Ce genre de recherche exige beaucoup de ressources du Ministère et a tendance à se poursuivre pendant de longues périodes.

Demandes abandonnées

Dix (10) demandes de renseignements ont été abandonnées cette année, dont 80 pour cent étaient adressées au Secteur de la gestion du spectre et des opérations régionales, la plupart à cause des frais exigés.

Origines des demandes de renseignements

Même si nous ne demandons pas au requérant de nous indiquer les raisons qui motivent sa demande, nous tentons de les regrouper par catégories. Les demandes se répartissent comme suit:

- 18,8 p. 100 des médias
- 3,9 p. 100 des universitaires
- 34,7 p. 100 du secteur public
- 13,8 p. 100 d'autres organisations
- 28,8 p. 100 du grand public

D) PRATIQUES ET PROCÉDURES

Organisation de l'accès à l'information

Le Coordonnateur de l'accès à l'information au ministère des Communications est le Directeur, Gestion du secteur et coordination ministérielle, et ce dernier se rapporte au Sous-ministre adjoint, Gestion intégrée. Un Secrétariat autonome a été institué et est chargé d'administrer et de coordonner toutes les demandes de renseignements en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. On y trouve un gestionnaire à temps plein, le Coordonnateur du Secrétariat, une conseillère principale et une adjointe à temps plein.

Depuis décembre 1989, une secrétaire à plein temps s'est ajoutée au personnel du Secrétariat. En novembre de la même année, nous avons aussi assisté au départ de la coordonnatrice du Secrétariat, madame Stephanie Perrin. Le conseiller principal la remplace présentement.

Un Comité d'étude générale est en place afin de coordonner toute l'activité d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels dans les secteurs. Chacun des secteurs est représenté par le Coordonnateur de secteur ou le Chef de cabinet des sous-ministres adjoints.

Nous estimons que nous ne pouvons pas simplement acheminer la demande au centre de responsabilité et compter sur lui pour l'interpréter, trouver les exceptions qui peuvent s'y appliquer et retourner la documentation complète au Secrétariat. Lorsqu'une demande est reçue, elle est acheminée au centre de responsabilité par l'entremise du Coordonnateur de secteur. Normalement, le secteur consulte le Secrétariat qui l'aide à identifier les documents et à déterminer ce qui le requérant désire obtenir.

Demandes de renseignements officielles et officieuses

Les mécanismes officieux de communications continuent de bien fonctionner, et c'est de cette façon que le Ministère répond à la majorité des demandes de renseignements. On encourage les employés à diriger le public au Secrétariat de l'accès à l'information lorsqu'ils jugent que les renseignements peuvent être de nature délicate. Le Secrétariat pour sa part s'efforce toujours de traiter les demandes de manière officieuse lorsque de toute évidence, les renseignements demandés n'ont pas besoin d'être protégés.

Une fois que nous avons reçu plusieurs demandes pour un certain type de renseignement auquel aucune exemption ne s'applique, nous essayons de mettre sur pied des systèmes de diffusion informels.

E) POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

La politique sur les frais a été abordée dans le rapport annuel 1988-1989, qu'on peut toujours se procurer auprès du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, 300, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0C8, téléphone (613) 990-6015.

Nous avons jugé nécessaire cette année, compte tenu du volume élevé de demandes susceptibles de nuire au bon fonctionnement du Secrétariat, de demander un dépôt avant de traiter la demande. Fait regrettable, le recours à des estimations de frais constitue le seul moyen de s'assurer du sérieux du requérant. Il est arrivé trop souvent par le passé que le Secrétariat effectue le travail seulement pour se rendre compte par la suite que la demande a été abandonnée.

F) DÉLÉGATION DES POUVOIRS

Le 5 mai 1989, le Coordonnateur du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a été ajouté à la liste comprenant le sous-ministre, le sous-ministre adjoint, Gestion intégrée et le Coordonnateur de l'accès à l'information comme titulaire de pouvoirs délégués en vertu de tous les articles de la Loi. Ces désignations ont aussi été étendues à tout personnel occupant l'un des titres susmentionnées à titre provisoire ou temporaire.

G) ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Cette année, il a eu neuf (9) séances d'information auxquelles ont participé plus de cent soixante (160) employés. Parmi les sujets étudiés lors de ces séances d'information, citons la gestion des renseignements détenus par le gouvernement et le couplage de données.

Nous avons constaté que le gestionnaire du centre de responsabilité a habituellement besoin d'aide pour préparer les documents et proposer des exceptions. En conséquence, le personnel du Secrétariat doit consacrer beaucoup de temps à l'examen initial des dossiers. Dans un effort pour remédier à cette situation, deux de nos six coordonnateurs de secteurs ont suivi un cours de cinq jours donné par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Nous espérons que les compétences et les connaissances acquises les aideront à exécuter leurs fonctions plus efficacement et que tous les employés en bénéficieront à la longue.

Le Secrétariat de l'accès à l'information a aussi organisé des séances d'information destinées à un certain nombre de gestionnaires au sujet des collectes de renseignements et des sondages d'opinion publique. Au total, quinze (15) collectes de renseignements ou sondages d'opinion publique ont été traités par le Secrétariat.

L'agent d'administration et de contrôle ainsi que la secrétaire du Secrétariat ont assisté à des séances d'information données par le Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'utilisation du système CDAI (Coordination des demandes d'accès à l'information). Le principal objectif de ce système automatisé consiste, comme son nom l'indique, à coordonner les demandes de renseignements en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

H) PLAINTES ET ENQUÊTES

Le Ministère a été avisé de six (6) plaintes par la Commissaire à l'information, ajouté aux deux plaintes en suspens remontant aux années précédentes, porte à huit (8) le nombre d'enquêtes en cours. Les principales caractéristiques de chacune de ces enquêtes sont décrites dans le tableau suivant.

I) APPELS A LA COUR FÉDÉRALE

Une demande aux termes de l'article 44 de la Loi sur l'accès à l'information a été déposée à la Cour fédérale en décembre 1988 par une tierce partie afin d'obtenir une révision de la décision du Ministère de divulguer des éléments d'un dossier. Aucune date n'a encore été fixée pour l'audience.

TABEAU DES PLAINTES ET ENQUETES

#	DATE REÇU	MOTIF DE LA PLAINTÉ	RÉSOLUTION & COMMENTAIRES
1	15/12/86	non-divulcation	plainte non résolue
2	16/03/89	présomption de refus	plainte justifiée, renseignements supplémentaires divulgués
3	04/06/89	exceptions 20(1)	plainte non résolue
4	29/06/89	exceptions 13, 14 15, 19, 21 & 23	plainte non résolue
5	26/07/89	prorogation	plainte justifiée
6	24/10/89	prorogation	plainte non justifiée
7	24/10/89	prorogation	plainte justifiée
8	05/02/90	exceptions, 21(1)	renseignements supplémentaires divulgués

J) SUJETS AYANT FAIT L'OBJET DE DEMANDES D'ACCES RECUES
EN 1989/90 ET LES REPONSES DU MINISTERE

- * 1. OBJET Copies de toutes les licences et fréquences pour les dispositifs de radiorepérage du service de police de Cornwall, 340, rue Pitt, Cornwall (Ontario). Toute autre information concernant les radartachymètres pour la ville de Cornwall.
2. OBJET J'aimerais recevoir une proposition présentée par DPA Group Inc. concernant les répercussions économiques du réseau "Value".
- RÉPONSE Demande transférée
- FRAIS 5,00 \$
- * 3. OBJET J'aimerais obtenir la liste de tous les utilisateurs actuels de stations de base et de stations mobiles portatives, à l'exclusion des téléphones cellulaires, du AMTS (système mobile téléphonique évolué) ou du service mobile téléphonique Autotel pour la région de l'Ile de Vancouver. Je vous saurais gré de trier les renseignements selon le code postal. Je pense que toutes ces licences seraient traitées par l'entremise du bureau local du ministère des Communications, 816, rue Government, Victoria (C.B.).
4. OBJET J'aimerais recevoir ce qui suit: les licences radio concernant: AI ou East Way Taxi Company, Ottawa, Vanier et Gloucester; Blue Line Taxi Company, Ottawa et Gloucester; Capital Taxi Company, Ottawa et Gloucester; Blondeau Taxi Company, Ottawa, Vanier et Gloucester, ainsi que des copies des demandes de licence pour toutes les compagnies susmentionnées.
- RÉPONSE Communication totale
- MÉTHODE DE Copie des originaux, 61 pages
- CONSULTATION 5,00 \$
- FRAIS
- * en suspens

5. OBJET Je voudrais recevoir les descriptions d'emploi actuelles des postes suivants de la région du Pacifique du M.D.C.: PRO 6960, PRO 1856, PRO 2490, PRO 1933, ainsi que l'organigramme des opérations de l'ATG à Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto et Winnipeg, de même que les descriptions d'emploi pour les postes suivants: ARO 6093B, ARO 6097, ARO 6001B, ARO 0292, ARO 0763 (tous dans la région de l'Atlantique du M.D.C.) et PRO 9924 (Pacifique).

RÉPONSE Communication totale

MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Copie des originaux, 63 pages
5,00 \$

6. OBJET J'aimerais recevoir de l'information en ce qui concerne les licences au Canada (tous les services - fréquences, service expérimental, radio privée et radio commerciale publique, téléphone, navires, surveillance) pour les services exploités dans la gamme des 2 à 30 MHz) à l'échelle nationale.

RÉPONSE Communication totale

MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Copie des originaux, microfiches et documents
5,00 \$

7. OBJET Programme de prédiction de la propagation des ondes UHF/VHF et base de données topographiques.

RÉPONSE Communication totale

MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Copie des originaux, diskettes et instructions
60,53 \$

N.B.

Neuf autres demandes ont été reçues et traitées de la même façon.

8. OBJET Demande un exemplaire du rapport du ministère des Communications intitulé "Rapport technique et administratif des fréquences". Le rapport devrait donner la liste de toutes les stations de radio exploitées au Canada dans les bandes supérieures à 806 MHz, à l'exception de celles exploitées par les entreprises énumérées sur la liste jointe.
- RÉPONSE Demande abandonnée
FRAIS 0,00 \$
- * 9. OBJET Emplacement, hauteur de pylône, titulaire de licence pour tous les pylônes et radiobalises autres que de radiodiffusion en Alberta.
10. OBJET Tout le sondage BBM sur la radiodiffusion dont une partie a été payée par la Société Radio-Canada, Whitehorse (Yukon). Les résultats du sondage ont été divulgués à la Société Radio-Canada ainsi qu'à la Klondike Broadcasting Company Limited en janvier 1990.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
FRAIS 0,00 \$
11. OBJET Tous les dossiers, y compris les notes d'information pour le ministre, sur la SRC; rapport de Newsworld du 18 février concernant les mémoires personnels du ministre.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
FRAIS 5,00 \$
- * 12. OBJET Liste pour le territoire du Québec, des entreprises utilisant les Communications Radios.
13. OBJET Numéros des radiofréquences pour le comté de Simcoe, etc.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, microfiches et documents
- FRAIS 5,00 \$
- * en suspens

- * 14. OBJET Voir votre dossier 5210-3(668) concernant les dossiers traitant des programmes de subventions prévues, etc. du 18 janvier 1990, en réponse à ma demande du 23 octobre 1989. La réponse comprend certaines pages d'un rapport concernant les répercussions du rééquilibrage des tarifs et de la concurrence sur le grand public et les entreprises, mars 1989, par Suzanne Latremouille, Organisation et services industriels, Direction de la politique des télécommunications. Je demande un exemplaire du rapport intégral. J'aimerais aussi recevoir un exemplaire des autres rapports et dossiers préparés depuis le 1er janvier 1987 qui traitent de la réorganisation des tarifs téléphoniques pour les appels locaux et interurbains (rééquilibrage des tarifs) et de la concurrence sur le marché des appels interurbains. (2) Votre réponse incluait aussi certaines pages tirées du cahier d'information sur les télécommunications, groupe de travail de la DGTP, 23 novembre 1989. J'aimerais obtenir un exemplaire du cahier intégral, ainsi qu'un exemplaire d'autres cahiers d'information sur les télécommunications produits depuis le 1er janvier 1987.
15. OBJET Toutes les études et tous les rapports sur la radio et/ou la télévision au Canada.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie de l'original, liste fournie
FRAIS 5,00 \$
- * 16. OBJET Rapport technique et administratif
17. OBJET Documents concernant l'Entente sur le droit d'auteur.
- RÉPONSE Demande transférée
FRAIS 0,00 \$

* en suspens

18. OBJET Licence de radar de police Muni Qui
T.3, numéro de série 55156, police de
Cornwall. J'aimerais obtenir des
photographies du radar, des données
électroniques, des consignes d'utili-
sation, la stabilité des fréquences,
les limites d'émission, les procédures
d'étalonnage et d'autres renseignements
secrets concernant ce radar, de même
qu'une copie de la licence.
- RÉPONSE Aucune communication
FRAIS 5,00 \$
19. OBJET Demande de microfiches pour le Rapport
numéro 3 pour la côte est, Maritimes
(Région 6).
- RÉPONSE Traitement non officiel de la demande
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, microfiches
FRAIS 0,00 \$
- * 20. OBJET Je désire obtenir des renseignements
généraux sur la Loi sur l'exportation
et l'importation de biens culturels
au sujet des restrictions touchant
l'importation aux États-Unis d'objets
archéologiques et ethnographiques.
21. OBJET J'aimerais obtenir la liste des
fréquences des stations radio
canadiennes, les rapports numéro 3
(Région de l'Atlantique) et numéro 7
(endroit, nom, ordre alphabétique,
MHz). Gamme de fréquences pour ces
deux rapports: 27.2350 à 24.1500 GHz.
Communication totale
- RÉPONSE Copie des originaux, microfiches
MÉTHODE DE
CONSULTATION 5,00 \$
FRAIS
- * en suspens

22. OBJET Je désire recevoir, sur microfiches, les données sur les fréquences UHF/VHF pour le rapport numéro 3, qui comprend les fréquences, les indicatifs d'appel, les noms des titulaires de licence et l'emplacement en ce qui concerne la région de l'Atlantique.
- RÉPONSE Traitement non officiel de la demande
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, microfiches
FRAIS 0,00 \$
23. OBJET Liste des titulaires de licence dans l'ordre alphabétique pour la région du Pacifique numéro 1, rapport numéro 85.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, bande magnétique
FRAIS et documents 5,00 \$
24. OBJET J'aimerais recevoir (1) un exemplaire d'un mémoire technique concernant une demande d'exploitation de station radio sur la fréquence de 96,7 MHz aux environs d'Essex, de Windsor, d'Amherstburg ou de Tecumseh (Ontario) déposé par Bea-Ver Communications (Ontario) Inc. (2) Toutes les évaluations techniques effectuées par le personnel ou les conseillers du M.D.C., toute la correspondance échangée entre le M.D.C., le C.R.T.C. et le requérant concernant la demande d'exploitation sur 96,7 MHz. (3) Toute évaluation de la demande d'exploitation sur 96,7 MHz par rapport au brouillage éventuel des stations de radiodiffusion exploitées au Canada et aux États-Unis. (4) Tout autre document concernant la demande d'exploitation sur 96,7 MHz par Bea-Ver Communications (Ontario) Inc.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 22 pages
FRAIS 5,00 \$

25. OBJET J'aimerais recevoir le nombre total des fréquences radio licenciées par le M.D.C. pour la provision des communications cellulaires en Colombie-Britannique. Cette liste doit représenter toutes les postes cellulaires licenciés avec les fréquences 825-890 MHz. Si possible, est-ce que cette information peut être fournie par district, par exemple, Vancouver, Victoria et l'intérieur de la Colombie-Britannique, etc.
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS Copie de l'original, imprimé
5,00 \$
26. OBJET J'aimerais une copie du projet de loi sur la radiodiffusion C-40.
Traitement non officiel de la demande
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS Copie des originaux, 50 pages
5,00 \$
27. OBJET Je désire recevoir la Liste des fréquences des stations radio canadiennes où sont énumérées toutes les fréquences en Ontario, sauf celles réservées aux organismes et ministères du gouvernement qui ne veulent pas que les renseignements qui les concernent soient divulgués. La gamme des fréquences visée dans ce rapport se situe entre 26.2350 MHz et 24.1500 GHz. Je désire aussi l'imprimé des noms et adresses des stations MF (stations de radio bilatérales) à North Bay.
Demande abandonnée
- RÉPONSE
FRAIS 0,00 \$
- * 28. OBJET Je désire les dossiers sur la responsabilité fédérale élargie en matière de télécommunications.
- * en suspens

29. OBJET Subventions accordées dans le cadre du Programme d'initiatives culturelles, les fonds accordés depuis le début du programme, les montants, les projets financés, l'endroit des projets.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 93 pages
FRAIS 5,00 \$
30. OBJET J'aimerais recevoir la liste de toutes les fréquences radio au Canada, rapport numéro 3 pour la région 1 à Vancouver et le rapport numéro 7 pour tout le Canada.
- RÉPONSE Traitement non officiel de la demande
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, diskettes et documents
FRAIS 5,00 \$
31. OBJET Le contrat attribué par la Société Radio-Canada (Montréal) suite à la lettre du 3 juin 1987 adressé au requérant au sujet "Rapports de circulation". Cette lettre représentait une demande de soumissions pour un service aérien commercial. Le contrat fut initialement décerné à Air Dorval pour une courte durée et ensuite à une deuxième compagnie. La compagnie, durée du contrat, les services et les différentes clauses demandés, les exigences minimales et les courts du contrat seraient demandés par la présente. Aussi les noms des compagnies qui ont fait une soumission.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
FRAIS 0,00 \$
32. OBJET J'aimerais avoir accès à tous les dossiers qui me permettront de connaître le contenu de tous les documents concernant la rédaction de l'avant-projet C-314, son dépôt à la Chambre des communes le 15 octobre 1974 en vue de sa première lecture, et tous les dossiers subséquents relatifs à ce projet qui visait la modification de la Loi sur la radiodiffusion.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
FRAIS 5,00 \$

33. OBJET. J'aimerais obtenir tous les dossiers qui me renseigneraient sur le coût, les personnes présentes, les chambres d'hôtel, les moyens de transport utilisés, la location des véhicules, les repas ou les taux par jour et le nom des invités qui ont assisté à l'inauguration du Musée des civilisations le 27 juin 1989.
- RÉPONSE Communication partielle, 19(1), 21(1)(a)
MÉTHODE DE Copie des originaux, 58 pages
CONSULTATION 5,00 \$
FRAIS
34. OBJET Je désire un exemplaire du Rapport technique et administratif des fréquences (TAFL) pour les stations occupant les emplacements suivants: (1) 0-900 MHz en-deçà de 1 km de 43 degrés 49' 56" de latitude nord, (2) 900-23 000 MHz en-deçà de 5 km de 79 degrés 19' 10" de longitude ouest. Le rapport donnera la fréquence, les coordonnées, la PAR, la hauteur d'antenne et l'azimut du faisceau principal.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE Copie de l'original, imprimé
CONSULTATION 42,58 \$
FRAIS
35. OBJET Veuillez nous fournir les renseignements qui suivent: prévisions de dépenses pour les micro-ordinateurs à l'égard de 1990-1991 et 1991-1992.
- RÉPONSE Demande abandonnée
FRAIS 0,00 \$
36. OBJET J'aimerais avoir la liste des utilisateurs du spectre des fréquences radio pour l'agglomération de Victoria, dont le nom, l'adresse et le code postal seulement des entreprises qui exploitent les fréquences suivantes: 136 à 174 MHz, 403 à 430 MHz, 450 à 470 MHz. Les rapports sont présentés dans l'ordre alphabétique.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE Copie de l'original, imprimé
CONSULTATION 70,22 \$
FRAIS

- * 37. OBJET Tous les dossiers sur les déplacements du ministre des Communications Marcel Masse, depuis qu'il a été nommé de nouveau à ce poste. Ces dossiers devraient inclure entre autres tous les renseignements sur les déplacements et le calendrier des activités, sur les personnes qui l'accompagnaient et les dépenses engagées.
38. OBJET Je voudrais avoir de l'information sur les appareils récepteurs et s'il y a des livres pour des codes 155-500. Si les livres se vendent, combien sont-ils?
- RÉPONSE Il n'y a aucun document de ce genre
 FRAIS 0,00 \$
39. OBJET Tous les dossiers sur les mémoires personnels ou ministériels de Marcel Masse, y compris les descriptions d'emploi des fonctionnaires du Ministère affectés à plein temps ou à temps partiel au projet. Correspondance qui traite du sujet et liste des documents rassemblés.
- RÉPONSE Communication totale
 MÉTHODE DE Copie des originaux, 24 pages
 CONSULTATION 5,00 \$
 FRAIS
40. OBJET Je voudrais avoir accès à tous les dossiers qui traitent des programmes de subventions ciblés (parfois appelés programmes de dernier recours) destinés à maintenir un service téléphonique universel ou à alléger le fardeau financier que représentent pour les abonnés à faible revenu les tarifs téléphoniques de base ou le tarif d'installation.
- RÉPONSE Communication partielle, 14, 19(1),
 21(1)(a)(c)
 MÉTHODE DE Copie des originaux, 304 pages
 CONSULTATION 34,00 \$
 FRAIS

* en suspens

41. OBJET Je demande toutes les fomules de demande de remboursement de frais de voyage présentées au bureau de district de Halifax du ministère des Communications entre le 23 mai 1989 et le 18 octobre 1989.
- RÉPONSE Communication partielle, 19(1)
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 33 pages
FRAIS 5,00 \$
42. OBJET Demande d'accès à toutes les études effectuées par le Ministère sur l'interdiction de certains imprimés ou la censure frappant ceux-ci (c'est-à-dire des romans ou autres genres littéraires) au Canada. Cette étude aurait peut-être eu lieu lorsque le gouvernement tentait, en 1987, de rédiger une loi contre la pornographie, ou encore il s'agissait peut-être d'une tentative isolée d'étudier des questions de plus grande envergure. J'aimerais aussi obtenir la liste de tous les livres interdits ou frappés de censure au Canada.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
FRAIS 5,00 \$
43. OBJET Tous les dossiers concernant Bernard Hickey ou Satellite TV Ltd. Des numéros de dossiers sont également énumérés.
- RÉPONSE Communication partielle, 19(1)
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 81 pages
FRAIS 5,00 \$
44. OBJET J'aimerais obtenir tout renseignement concernant une ou des demandes de renseignements faite au Ministère des Communications à mon sujet, au cours de la dernière année en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels.
- RÉPONSE Traitement non officiel de la demande
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 2 pages
FRAIS 0,00 \$

45. OBJET

Veillez me faire parvenir tout document d'orientation ou communiqué rédigé par votre Ministère qui traite directement des répercussions de l'Accord de libre-échange de 1989 conclu entre les États-Unis et le Canada, par rapport à votre mandat qui, d'après l'extrait suivant de votre rapport annuel de 1986-1987, a deux grands objectifs: - l'élaboration de lignes de conduite, de programmes et de mesures de coopération visant à réaliser les objectifs sociaux et économiques du Canada en matière de culture et de communications; - le développement et l'exploitation ordonnés des télécommunications au Canada ainsi que l'épanouissement des arts et de la culture, tant au pays qu'à l'échelle internationale.

RÉPONSE
FRAIS

Traitement non officiel de la demande
5,00 \$

46. OBJET

Demande d'accès à tous les dossiers datés du 1er mars 1989 ou de plus tard qui traitent directement ou indirectement de l'autorisation, de l'établissement, du financement et (ou) de l'exploitation au Canada d'un service de lecture radiodiffusé ou d'un autre service d'information qui utilise ou non la radio, la télévision, le câble, la transmission par satellite ou un ensemble quelconque de ces moyens ou tout autre moyen (comme le téléphone ou le télégraphe). Un tel service vise à permettre aux aveugles, aux handicapés visuels et aux autres personnes étant incapables de lire, d'avoir accès à des documents tels que des revues, des journaux et des périodiques. Je m'intéresse surtout aux dossiers qui concernent l'Institut national canadien pour les aveugles, le Conseil canadien des aveugles ou le National Broadcast Reading Service Inc. Communication partielle, 19(1)

RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION

Copie des originaux, 174 pages et
bande magnétique audio-visuelle
5,00 \$

FRAIS

- * 47. OBJET Je désire avoir accès aux notes de service énumérées dans les pages ci-jointes.
48. OBJET Auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir une liste de fréquences et numéros de polices, pompiers, taxis, avions, ambulance, pour récepteur à balayage.
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS
- Traitement non officiel de la demande
- Copie de l'original, microfiche
0,00 \$
49. OBJET Tous les dossiers, y compris la correspondance, les lettres, les notes, les notes de service, les documents d'information, les documents de travail et les notes d'information à l'intention du ministre et des groupes d'intérêt et tout autre dossier préparé pour le Cabinet du ministre ou par lui, par la Direction de la technologie, de la recherche et des télécommunications, le Secteur des affaires culturelles et de la radiodiffusion et toute autre direction du Ministère, ou par eux, concernant les raisons et le contexte de l'examen de la politique intitulée "Réseau locaux de distribution des services de télécommunications" publiée dans la Gazette du Canada, Partie 1, le 2 septembre 1989, Avis numéro DGTP-09-89.
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS
- Communication totale
- Copie des originaux, 41 pages
5,00 \$

* en suspens

50. OBJET Nous aimerions obtenir la réponse aux questions suivantes: (1) Combien de licences sont attribuées par votre Ministère chaque année au Canada et au Québec à des fins de télémétrie, i.e. modems de radiofréquences utilisés pour la télécommande, transmission par radiofréquences des données informatiques pour la télécommande et ainsi de suite. (2) Les largeurs de bande les plus utilisées pour la télémétrie. Nous croyons savoir que cette tâche est très lourde et difficile, mais nous serions satisfaits d'obtenir des données précises dans une proportion de plus ou moins 30% par rapport à celles qu'il est matériellement possible d'obtenir de votre ordinateur.

RÉPONSE Traitement non officiel de la demande
FRAIS 0,00 \$

51. OBJET Tous les dossiers concernant ce que la grande inauguration de l'ambassade du Canada à Washington le 3 mai 1989 a coûté au Ministère. D'après le ministère des Affaires extérieures (voir lettre ci-jointe) le M.D.C. avait prévu consacrer 20 000 \$ au gala. J'aimerais avoir le relevé des dépenses réelles engagées par le M.D.C., notamment des documents comme les reçus et les bons de commande qui donnent le détail de toutes les dépenses.

RÉPONSE Communication partielle, 21(1)(a)(b),
20(1)(b)(c)

MÉTHODE DE CONSULTATION Copie des originaux, 47 pages
FRAIS 5,00 \$

52. OBJET Dossiers concernant Satellite TV Ltd. conservés au bureau de Moncton du M.D.C. Numéros de dossiers 6203-1940, 6206, 558-1 vol. 1 et 2, 6206-610-1, 6206-6301, 6202-629-1, 6206-607-1, 6206-616-1, 6206-628-1, 6206-627-1, 6206-624-1.

RÉPONSE Communication partielle, 19(1), 21(1)(a)

MÉTHODE DE CONSULTATION Copie des originaux, 143 pages
FRAIS 5,00 \$

53. OBJET J'aimerais avoir accès à une liste de toutes les demandes reçues par le Ministère en vertu de la Loi sur l'accès à l'information depuis le 1er janvier 1987. Cette liste devrait indiquer la date et l'objet de la demande et une description de la façon dont la demande a plus tard été traitées.

RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Communication partielle, 19(1)
Copie de l'original, imprimé
5,00 \$

* 54. OBJET Je désire obtenir une liste de toutes les notes de service envoyées au Ministre entre le 1er janvier 1988 et le 5 septembre 1989.

55. OBJET Accès à tous les dossiers qui me renseigneront sur tous les sondages d'opinion publique réalisés depuis le 1er juillet 1988 par le Ministère ou en son nom. Ce n'est pas le résultat de ces sondages qui m'intéresse mais simplement une liste des sondages; j'aimerais connaître le coût de chacun d'eux, la date où ils ont été effectués et les entreprises ou les personnes qui les ont réalisés. Seuls les sondages externes m'intéressent.

RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Communication totale
Copie des originaux, 2 pages
5,00 \$

56. OBJET J'aimerais avoir accès à une liste de tous les rapports, études et contrats de service commandés ou accordés par le Ministère à des conseillers de l'entreprise privée depuis le 1er janvier 1988. La liste devrait inclure le nom de la personne ou de l'entreprise concernée, une brève description du rapport, de l'étude ou du contrat, le coût et la date d'attribution.

RÉPONSE
FRAIS

Demande abandonnée
5,00 \$

* en suspens

57. OBJET Puis-je obtenir la documentation sur la réorganisation de Bell Canada déjà publiée?
- RÉPONSE Communication partielle, 19(1), 21(1)(a)(b), 69(1)(f)(g)
- MÉTHODE DE CONSULTATION Copie des originaux, 270 pages, 62 pages
- FRAIS 5,00 \$
58. OBJET Nous aimerions obtenir une estimation du coût de la mise à jour de deux rapports comportant ces sujets supplémentaires: (1) sélection de licences du service mobile avec codes comparables à ceux des licences des stations terrestres (les codes C, E, F, G, I, J, K et L ont été choisis en premier) et (2) certains renseignements reclassifiés contenus dans la base de données. En ce qui concerne la programmation, un point supplémentaire qu'il faut réexaminer et clarifier est le fait que, lorsque le rapport révisé des comptes a été fusionné avec le rapport des fréquences, non seulement avons-nous trouvé plus de 20 000 nouvelles inscriptions, mais le compte pour le service mobile dans le cas de certaines inscriptions actuelles avait été changé radicalement.
- RÉPONSE Communication totale
- MÉTHODE DE CONSULTATION Copie de l'original, bande magnétique et documentation
- FRAIS 3 483,40 \$
59. OBJET Tout renseignement utile sur les subventions du gouvernement fédéral accordées ou attribuées à un député du Manitoba quelconque ou distribuées par lui, de septembre 1984 à aujourd'hui. Je veux connaître le montant des subventions, leur date d'expiration, les conditions auxquelles elles étaient soumises, les noms des personnes ou des groupes bénéficiaires.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
- FRAIS 0,00 \$

60. OBJET Un exemplaire du rapport rédigé par Paul Audley and Associates de Toronto sur le Bureau de développement des entreprises de la culture, organisme conjoint fédéral-provincial mis sur pied en vertu de l'entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique concernant la politique du développement du film au Manitoba. Le titre en anglais est peut-être le suivant: "Economic and Cultural Impact of the Canada-Manitoba Economic and Regional Development Agreement on Communications Study No. 3". Le titre et le sujet de toute autre étude dans ce domaine (communications) concernant le Manitoba.
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS
- Communication totale
Copie des originaux, 162 pages
5,00 \$
61. OBJET Tous les rapports, études, évaluations découlant d'essais pratiques, enquêtes et entrevues concernant les réactions et les opinions des individus relativement aux possibilités intellectuelles, de création et de production des êtres humains dans le domaine de la communication de l'information et des processus connexes, en particulier les processus cognitifs et perceptuels, le comportement et l'interaction entre les gens et la technologie des communications. J'aimerais que ces renseignements remontent jusqu'au début de 1988.
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS
- Communication totale
Copie des originaux, publications
5,00 \$
62. OBJET Toutes les fréquences radio pour les organes d'information de Calgary (Alberta), les stations de télévision CFCN-TV, CBC, CFAC et plusieurs stations de radio.
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS
- Communication totale
Copie de l'original, imprimé
65,50 \$

63. OBJET

En ce qui concerne la politique d'attribution des fréquences radio au Canada, nous aimerions avoir des renseignements sur les services radio mobiles, les services de radiotéléappel et de téléphone cellulaire, comment se répartissent les différentes entreprises qui exploitent les stations radio de base (i.e. les fournisseurs de service) et quelle est leur part respective de marché dans chaque secteur de service. Également, quelles sociétés offrent des services de radiotéléappel au Canada à l'heure actuelle? Où peut-on trouver l'information, combien d'abonnés chaque service a-t-il, sur quelles fréquences radio sont-ils offerts, dans quelles zones de service et quels services sont assurés?

RÉPONSE
FRAIS

Traitement non officiel de la demande
0,00 \$

64. OBJET

Tous les documents en dossier, y compris ceux qui concernent la délivrance des licences, les demandes de licence, formule 16-879 (Détails sur l'emplacement et les bâtis d'antenne radio) et la formule 16-16 (Demande de licence en vue de l'installation et de l'exploitation d'une station radio au Canada) présentés par Cantel en vue d'obtenir une licence pour construire un pylône d'environ 90 mètres de haut et exploiter une station de radio située à 82 degrés 33' 17" de longitude et à 42 degrés 00' 39" de latitude dans le comté d'Essex, au sud-est de Leamington (Ontario), partie de lot 13, Concession B, Canton de Mersea. J'aimerais obtenir une copie des Certificats techniques de construction et de fonctionnement délivrés à Cantel pour ladite station de radio occupant l'emplacement suivant:
82 degrés 33' 17" de longitude et
42 degrés 00' 39" de latitude dans le comté d'Essex. L'emplacement exact du pylône est indiqué sur une reproduction de la carte topographique (Essex) à l'échelle 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (ci-jointe). Je voudrais

aussi obtenir la correspondance échangée entre le ministère des Communications et Transports Canada, ainsi que les lettres échangées entre l'Administration centrale du M.D.C, le bureau de district de London et le bureau régional de l'Ontario. Également, la correspondance entre le M.D.C. et Cantel concernant cette question.

RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Communication partielle, 20(1)(b)(c)(d)

Copie des originaux, 48 pages
5,00 \$

65. OBJET

Je voudrais avoir accès à une liste de tous les mémoires préparés pour le ministre depuis le 1er janvier 1988 jusqu'à nos jours.

RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Communication totale

Copie des originaux, 129 pages
0,00 \$

66. OBJET

Nous sommes en train de produire le rapport de 1989 sur le marché de l'équipement de transmission au Canada qui traitera surtout d'une gamme de produits destinés à la transmission utilisés pour le réseau téléphonique public commuté. J'aimerais obtenir des renseignements concernant les produits suivants: (1) terminal pour réseaux à fibres optiques, (2) répartiteurs numériques, (3) supports numériques en boucle, (4) matériel d'extrémité de voies de données D-4, (5) multiplexeurs, T-1, (6) multiplexeurs 45 Mb/s.

RÉPONSE
FRAIS

Il n'existe aucun document de ce genre
0,00 \$

67. OBJET

J'aimerais obtenir les documents, notes, enregistrements, correspondance, enregistrements de conversations téléphoniques, transcriptions, tests, résultats de tests, fiches et documents associés à la préparation et à la tenue d'auditions d'appel, et tout autre document et renseignement qui concernent toutes les étapes des mesures suivantes: examen des possibilités de dotation, préparation des mesures de dotation, sélection et approbation des membres du comité de dotation, sélection des candidats, tenue du concours, correspondance avec la Commission de la fonction publique et décisions des membres de la Commission de dotation en personnel et de l'agent de dotation en personnel concernant le poste de chef, services techniques des établissements, concours numéro 88-COM-CM-CCID-25 du CRC, et préparation de l'audition d'appel de la CFP résultant d'un appel interjeté par un particulier, numéro 89-21-COM-1, sélection d'un représentant du Ministère pour l'audition d'appel, tenue de l'audition, réaction à la décision du président du comité d'appel de la CFP et répercussions éventuelles sur les mesures futures de dotation pour ce poste et d'autres postes bilingues, considérations, discussions et décisions quant à savoir s'il y a lieu de contester la décision du président du comité d'appel de la CFP, futurs plans visant à doter le poste de chef, services techniques des établissements, CRC.

Communication partielle, 19(1)

RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS

Copie des originaux, 228 pages
5,00 \$

68. OBJET Je demande les dossiers suivants concernant l'enquête de 1989 sur la copie au foyer et le suivi éventuel. Dossiers récents d'organismes de l'industrie, des consommateurs et du gouvernement concernant la question, y compris notes d'information.
- RÉPONSE Communication partielle, 20(1)(b), 21(1)(a)
- MÉTHODE DE CONSULTATION Copie des originaux, 133 pages
- FRAIS 5,00 \$
69. OBJET Veuillez me fournir les frais de déplacement du ministre Marcel Masse depuis sa nomination comme ministre des Communications le 2 février 1989. Inclure toutes les dépenses engagées pour le logement et la ventilation par voyage, au pays et à l'étranger. Inclure aussi tous les frais d'accueil et l'objet de toutes ces dépenses.
- RÉPONSE Communication partielle, 19(1)
- MÉTHODE DE CONSULTATION Copie des originaux, 16 pages
- FRAIS 5,00 \$
70. OBJET Je voudrais obtenir une copie de tous les documents qui concernent l'autorisation donnée par le M.D.C. en vertu de la Loi sur la radio à T.M.I. d'offrir des services mobiles commerciaux de données satellisés à compter de juin 1990. Le service est décrit dans l'avis numéro DMSAT-001-89 de l'édition du 24 juin 1989 de la Gazette du Canada, partie 1. Il n'existe aucun document de ce genre
- RÉPONSE
- FRAIS 5,00 \$

71. OBJET Tous les documents concernant la demande d'érection d'un bâti d'antenne au 3620, Ridgewood à Montréal (Québec). Inclure le nom du promoteur, le nom du propriétaire du bâtiment, toutes les approbations des ministères fédéraux, tous les renseignements techniques sur le bâti.
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 12 pages
FRAIS 5,00 \$
72. OBJET Toutes les demandes, toutes les lettres et tous les documents concernant l'approbation d'un montant de 465 718 \$ provenant du fonds de diversification de l'économie de l'Ouest accordé à Northern Lights Big Game Corporation datée du 9 août 1988, ainsi que tout état financier à jour relatif à la société susmentionnée et au montant de 583 867 \$, société Sask. Ltd.
Demande transférée
- RÉPONSE
FRAIS 5,00 \$
73. OBJET Veuillez me fournir une liste complète des utilisateurs de stations radio sur la partie continentale basse de Vancouver et l'Ile de Vancouver qui fonctionnent sur 25 et 896 MHz. La demande concerne les catégories suivantes: entreprises, gouvernement fédéral, sociétés d'État fédérales, administrations municipales, gouvernement provincial, sociétés d'État provinciales, commissions scolaires, particuliers (le nom seulement). Fournir ces renseignements selon le nom de l'entreprise (ordre alphabétique), l'adresse et le code postal.
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie de l'original, bande magnétique
FRAIS 111,00 \$

74. OBJET Tous les documents, y compris le mandat, le nom des membres, l'ordre du jour, le procès-verbal du comité suivant (DRTE). S-27/S-48, compatibilité, commande et télémétrie. Veuillez noter le président du Comité, C.A. Franklin; les dossiers existaient en 1963, peut-être avant ou après. Les dossiers devraient être conservés au CRDO.
- RÉPONSE Demande abandonnée
FRAIS 5,00 \$
75. OBJET Demande de microfiche contenant le rapport DFL numéro 3 pour la région de l'Atlantique.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE Copie de l'original, microfiche
CONSULTATION 5,00 \$
FRAIS
76. OBJET Données sur le logiciel de recherche de l'environnement du SGS et les pylônes radio.
- RÉPONSE Demande abandonnée
FRAIS 5,00 \$
77. OBJET J'aimerais obtenir des copies de tous les documents relatifs à la délivrance de licences expérimentales et commerciales à Satel pour exploiter un service de positionnement par satellite au Canada faisant appel au satellite américain Geostar. Satel est situé au 2684, chemin Fenton, Ottawa (Ontario), K1G 3N3.
- RÉPONSE Communication partielle, 20(1)(b)(c), 21(1)(a)(b)(c)
- MÉTHODE DE Copie des originaux, 85 pages
CONSULTATION 5,00 \$
FRAIS
78. OBJET Réponse donnée par la Société Radio-Canada aux instructions données par le Ministère dans "Bâtir l'avenir" notamment par rapport à la "location de studios aux indépendants".
- RÉPONSE Communication partielle, 69(1)(g)(c)
- MÉTHODE DE Copie des originaux, 3 pages
CONSULTATION 5,00 \$
FRAIS

79. OBJET Veuillez me fournir, sur bande magnétique d'ordinateur, une mise à jour des renseignements suivants (contenus dans notre base de données sur la délivrance de licences radio): (a) licences de station terrestre, catégories A, C, F, J, L; (b) licences de station mobile, catégories A, B, E, H; (c) licences pour la gamme de fréquences allant de 25 MHz à un peu moins de 890 MHz, avec code postal, fréquence d'émission, fréquence de réception, puissance, largeur de bande et type d'émission, type d'exploitation, code industriel type (CIT), date de la demande de licence, nombre de stations mobiles desservies par la station de base, classe de l'équipement, mobile-mobile.

RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 2 bandes magnétiques
FRAIS 375,00 \$

80. OBJET Veuillez me fournir un imprimé portant le nom et l'adresse de chaque titulaire de licence de système radio à partage de canaux fonctionnant dans la bande 800 MHz au Canada classé par bureau du district du M.D.C. Le nombre de canaux attribués à chaque prestataire de services. Le nombre total de systèmes mobiles à partage de canaux pour lesquels on a délivré une licence dans chaque bureau de district. Le nombre total de systèmes à plusieurs canaux dont la station de base est fixe pour lesquels on a délivré une licence dans chaque bureau de district.

RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie de l'original, imprimé
FRAIS 131,50 \$

81. OBJET Nous désirons obtenir une copie d'un dossier relatif à une demande d'autorisation pour l'érection d'une antenne de transmission. Les seules renseignements que nous possédions et qui puissent guider votre recherche sont que ladite antenne devrait être érigée sur la toiture d'un immeuble situé au 3620, rue Ridgewood, Montréal (Québec).
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 10 pages
FRAIS 5,00 \$
82. OBJET Demande d'une copie de 18 mémoires manquants de la première demande déposée le 13 juillet 1988 concernant l'équipe de travail sur la politique de la radiodiffusion et copies des comptes-rendu des réunions publiques et privées.
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 262 pages
FRAIS 52,40 \$
83. OBJET Demande de publications et de la liste de toutes les subventions et contributions du ministère des Communications entre 1985 et 1988.
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 139 pages et
publications
FRAIS 7,80 \$
84. OBJET Il nous serait utile de connaître les différents utilisateurs de système radiocommunication en très haute fréquence et ultra haute fréquence de la région. Serait-il possible de recevoir la liste de ces utilisateurs ainsi que leur fréquence d'opération, pour les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Nord-est de l'Ontario.
Demande abandonnée
- RÉPONSE
FRAIS 0,00 \$

85. OBJET Bien vouloir me transmettre les montants de subventions accordées par le ministère des Communications au cours des 5 dernières années à des festivals d'art et à des festivals culturels (par exemple: Festival de Jazz-Lanaudière, Festival des films du monde), par province.
Communication totale
- RÉPONSE
MÉTHODE DE
CONSULTATION
FRAIS Copie des originaux, 147 pages
5,00 \$
86. OBJET Contrat de recherche entre un individu et le Ministère, pour le bureau du ministre. Ce contrat serait entre le 1er janvier et le 30 avril 1989.
Il n'existe aucun document de ce genre
- RÉPONSE
FRAIS 5,00 \$
87. OBJET J'aimerais obtenir des copies de la documentation suivante qui est en la possession de la Corporation du Centre national des arts. (a)(i) Rapport de l'Armstrong Monitoring Corporation sur les tests sur la qualité de l'air effectués au garage en 1984? (ii) Rapport d'essais de Klein Engineering Limited sur la qualité de l'air du garage. (iii) Rapport d'essais de BFH Shawinigan sur la qualité de l'air du garage. (b)(i) Copies des horaires de travail hebdomadaires des employés occasionnels (ceux où sont inscrites toutes les modifications) du 1er avril 1987 à aujourd'hui. (ii) Copies des registres quotidiens de présence des employés du garage depuis avril 1987. (iii) Copies de la liste de paye bimensuelle des employés du garage depuis avril 1987.
Demande transférée
- RÉPONSE
FRAIS 0,00 \$

88. OBJET J'aimerais connaître le nom, l'adresse, le code postal et le nombre de stations fixes et mobiles pour chaque titulaire de licence dont le type de requérant est autres que CC ou XG et le nom seulement et le nombre de stations fixes et mobiles pour chaque titulaire de licence dont le type de requérant est PI. La gamme de fréquences va de 25 à 890 MHz et les résultats doivent être classés par province, l'Ontario et le Québec.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 3 imprimés
FRAIS 87,50 \$
89. OBJET Tous les dossiers y compris ceux visés par la loi sur les secrets officiels concernant la "propulsion orbitale", numéro de brevet américain 4 087 064, y compris les dossiers de l'inventeur et le titulaire de brevet.
- RÉPONSE Il n'existe aucun document de ce genre
FRAIS 0,00 \$
90. OBJET Je demande une liste de toutes les subventions accordées par le M.D.C. à la circonscription électorale de Frontenac au Québec pour la période du 17 septembre 1984 au 30 juin 1986.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 4 pages
FRAIS 5,00 \$
91. OBJET Conditions de l'attribution d'une licence à Cantel pour fournir des services de téléphonie cellulaire.
- RÉPONSE Traitement non officiel de la demande
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, 40 pages
FRAIS 0,00 \$

92. OBJET Nom et adresse de tous les titulaires de licence d'émetteurs-récepteurs en Ontario et au Québec.
- RÉPONSE Communication totale
MÉTHODE DE
CONSULTATION Copie des originaux, imprimés
FRAIS 626,50 \$
93. OBJET Toute information comme une étude de coût ou un examen analogue du coût qu'entraînera pour le Ministère, les organismes dont il est responsable, ou le gouvernement, le remplacement du mot "national" figurant dans le nom français de certains musées, par exemple le Musée national des sciences et de la technologie. Toute description précise de la signalisation, de la documentation, des brochures, en-têtes et autres emplacements et instruments de désignation du nom des musées qui seront touchés.
- RÉPONSE Demande transférée
FRAIS 5,00 \$
- * 94. OBJET Les dossiers DRTE suivants, de 1952 à 1969: (1) 100-4/10, organisation et établissement, alerte de station ionosphérique (2) 100-22/0 DRT (3) 170-80/E6 (4) 0200-1 généralités et (ou) politique (5) 0200-5-1 satellite météorologique et de communications (6) 0200-5-4 (7) 0204-01-1, instruments d'un satellite pour le sondage ionosphérique (8) 0204-1, renseignements généraux (Alouette "A") (9) 350-22/0 DRTE (10) 2800-1, généralités (11) 2800-2, projets proposés (12) 2801-07, recherche en radiocommunications (13) 2801-14, applications de la théorie de l'information au système de télécommunications (14) 9511-27, mesure des signaux des satellites.

* en suspens

95. OBJET

Tous les dossiers avec les noms et les postes ou les fonctions de toutes les personnes qui se sont rendues aux frais de l'État à Hollywood pour la remise d'un oscar honorifique à l'Office national du film le 29 mars 1989 ou qui ont engagé des dépenses assumées par l'État à cette occasion, soit au départ du Canada ou au retour, y compris, mais non exclusivement, toutes les dépenses engagées pour les déplacements, les loisirs, l'hébergement et les repas, ou toute dépense réclamée par le ministre, les membres de sa délégation ou les accompagnateurs non officiels, le tout accompagné de pièces justificatives.

RÉPONSE

MÉTHODE DE

CONSULTATION

FRAIS

Communication partielle, 19(1)

Copie des originaux, 47 pages

5,00 \$

NOTE: Y comptant les quatre-vingt quinze (95) demandes ci-haut mentionnées et les neuf (9) demandes de UHF/VHF telles que citées au numéro sept (7), notre ministère a reçu un total de cent quatre (104) demandes formelles en 1989-1990. Beaucoup d'autres demandes sont traitées informellement.



RAPPORT SUR LA PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS



B) RAPPORT STATISTIQUE

STATISTIQUES 1989-90



Government of Canada

Gouvernement du Canada

**REPORT ON THE PRIVACY ACT
RAPPORT CONCERNANT LA LOI SUR LA PROTECTION
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Institution COMMUNICATIONS CANADA	Reporting period Période visée par le rapport April 1, 1989 to March 31, 1990
---	---

**I Requests under the Privacy Act
Demandes en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels**

Received during reporting period Reçues pendant la période visée par le rapport	8
Outstanding from previous period En suspens depuis la période antérieure	2
TOTAL	10
Completed during reporting period Traitées pendant la période visée par le rapport	10
Carried forward Reportées	0

**II Disposition of requests completed
Dispositions prises à l'égard des demandes traitées**

1. All disclosed Communication totale	5
2. Disclosed in part Communication partielle	5
3. Nothing disclosed (excluded) Aucune communication (exclusion)	
4. Nothing disclosed (exempt) Aucune communication (exemption)	
5. Unable to process Traitement impossible	
6. Abandoned by applicant Abandon de la demande	
7. Transferred Transmission	
TOTAL	10

**III Exemptions invoked
Exceptions invoquées**

S. Par. 18 (2)	
S. Art. 19 (1) (a)	
(b)	
(c)	
(d)	
S. Art. 20	
S. Art. 21	
S. Art. 22 (1) (a)	1
(b)	
(c)	
S. Par. 22 (2)	
S. Art. 23 (a)	
(b)	
S. Art. 24	
S. Art. 25	
S. Art. 26	4
S. Art. 27	2
S. Art. 28	

**IV Exclusions cited
Exclusions citées**

S. Art. 69 (1) (a)	
(b)	
S. Art. 70 (1) (a)	
(b)	
(c)	
(d)	
(e)	
(f)	

**V Completion time
Délai de traitement**

30 days or under 30 jours ou moins	9
31 to 60 days De 31 à 60 jours	1
61 to 120 days De 61 à 120 jours	
121 days or over 121 jours ou plus	

**VI Extensions
Prorogations des délais**

	30 days or under 30 jours ou moins	31 days or over 31 jours ou plus
Interference with operations Interruption des opérations		
Consultation		
Translation Traduction		
TOTAL		

**VII Translations
Traductions**

Translations requested Traductions demandées	
Translations prepared Traductions préparées	English to French De l'anglais au français French to English Du français à l'anglais

**VIII Method of access
Méthode de consultation**

Copies given Copies de l'original	10
Examination Examen de l'original	
Copies and examination Copies et examen	

**IX Corrections and notation
Corrections et mention**

Corrections requested Corrections demandées	2
Corrections made Corrections effectuées	2
Notation attached Mention annexée	

**X Costs
Coûts**

Financial (all reasons) Financiers (raisons)	
Salary Traitement	\$43,468
Administration (O and M) Administration (fonctionnement et maintien)	\$ 9,260
TOTAL	\$52,728
Person year utilization (all reasons) Années-personnes utilisées (raisons)	
Person year (decimal format) Années-personnes (nombre décimal)	1.03

STATISTIQUES 1988-89



Government of Canada / Gouvernement du Canada

REPORT ON THE PRIVACY ACT / RAPPORT CONCERNANT LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Institution COMMUNICATIONS CANADA	Reporting period / Période visée par le rapport April 1, 1988 to March 31, 1989
---	---

I Requests under the Privacy Act / Demande en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels

Received during reporting period / Reçus pendant la période visée par le rapport	15
Outstanding from previous period / En suscite de la période antérieure	2
TOTAL	17
Completed during reporting period / Traités pendant la période visée par le rapport	15
Carried forward / Reportés	2

II Disposition of requests completed / Disposition des demandes traitées

1. All requests / Communication totale	5
2. Closed in part / Communication partielle	8
3. Nothing closed (incomplete) / Aucune communication (incomplète)	
4. Nothing closed (abandoned) / Aucune communication (abandonnée)	
5. Unable to process / Traitement impossible	2*
6. Abandoned by applicant / Abandon de la demande	
7. Transferred / Transférés	
TOTAL	15

III Sections involved / Sections impliquées

s. Par. 18 (2)	
s. Art. 19 (1) (a)	
(b)	
(c)	
(d)	
s. Art. 20	
s. Art. 21	
s. Art. 22 (1) (a)	1
(b)	
(c)	
s. Par. 22 (2)	
s. Art. 23 (a)	
(b)	
s. Art. 24	
s. Art. 25	
s. Art. 26	8
s. Art. 27	
s. Art. 28	

IV Sections cited / Sections citées

s. Art. 69 (1) (a)		
(b)		
s. Art. 70 (1) (a)		1
(b)		
(c)		1
(d)		1
(e)		
(f)		

V Completion time / Délai de traitement

30 days or under / 30 jours ou moins	12
31 to 60 days / De 31 à 60 jours	3
61 to 120 days / De 61 à 120 jours	
121 days or over / 121 jours ou plus	

VI Sections / Paragraphs cited / Paragraphes des articles

	30 days or under / 30 jours ou moins	31 days or over / 31 jours ou plus
Instances with operations interrupted / Interruption des opérations		
Completion / Complétion	3	
Transfer / Transfert		
TOTAL	3	

VII Translations / Traductions

Translations requested / Traductions demandées		1
Translations prepared / Traductions préparées	English to French / De l'anglais au français	
	French to English / De français à l'anglais	X

VIII Method of access / Méthode de consultation

Copies given / Copies de l'original	13
Examination / Examen de l'original	
Copies and examination / Copies et examen	

IX Completions and reasons / Complétions et motifs

Completions requested / Complétions demandées	1
Completions made / Complétions effectuées	1
Nothing closed / Rien de clos	
Nothing closed / Rien de clos	

X Case Costs / Coût des cas

Period / of response / Période (réponse)	
Salary / Traitement	\$ 38,639
Administration O and M / Administration (entretien et matériel)	\$ 10,035
TOTAL	\$ 48,674
Per person year unit cost (all response) / Coût par personne année (tous les réponses)	
Per person year (average terms) / Coût par personne année (moyenne des termes)	0.97

* Information did not exist

C) INTERPRÉTATION DES STATISTIQUES

Coûts du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

Le personnel du Secrétariat continue de consacrer une partie importante de son temps à informer les employés sur la conservation, la protection et la divulgation des renseignements personnels. Il faut souvent le consulter au sujet de la mise en application de la politique en matière de sécurité. Il continue de consacrer 25 p. 100 de son temps aux questions liées à la protection des renseignements personnels, encore que ces demandes sont bien moins complexes que les demandes d'accès à l'information que nous recevons.

Ressources humaines

On a mis en oeuvre un système destiné à comptabiliser le temps consacré par les autres employés du Ministère au traitement de chaque demande et à des activités connexes comme les séances d'information, l'élaboration de la politique et les travaux liés à la préparation du répertoire des fichiers de renseignements personnels. Les coûts de la rémunération font objet d'un rapport tous les trois mois, et les coûts globaux de 52 728 \$ sont déterminés de la façon suivante:

Coordonnateur du Secrétariat	25% de 1.0 AP X salaire
Conseillère principale	25% de 1.0 AP X salaire
Adjointe administrative	25% de 1.0 AP X salaire
Secrétaire	25% de 1.0 AP X salaire
Autres employés, calculés cas par cas	% de AP X salaire

Frais d'exploitation

Coûts matériels pour le traitement de chaque demande	100% du total
Coût du système informatique - fichier et système de contrôle	25% du total
Coûts administratifs - formation, publication, déplacements, etc.	25% du total

D) PRATIQUES ET PROCÉDURES

Organisation des activités relatives à la protection des renseignements personnels

L'organisation du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels est décrite en détail à la page 8. Le directeur de la Gestion du secteur et de la Coordination ministérielle est également le Coordonnateur de la protection des renseignements personnels pour le Ministère. Aidé par le personnel du Secrétariat de l'accès à l'information, qui applique la politique et coordonne les demandes de consultation, le Coordonnateur est chargé de conseiller le Sous-ministre en ce qui concerne la protection des renseignements personnels. Dans les cas où il faut faire intervenir le Sous-ministre, le Sous-ministre adjoint soulève la question lors d'une réunion de la haute direction.

Le coordonnateur est également chargé de superviser la collecte des données au sein du Ministère. De plus, il fait office d'agent de liaison avec Statistique Canada et le ministère des Approvisionnement et Services en ce qui concerne la collecte de données et les sondages d'opinion publique.

E) POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Les demandes de renseignements personnels sont traitées à titre confidentiel. Les employés sont invités à consulter le personnel du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels pour éviter le recours aux mécanismes officiels de la protection des renseignements personnels lorsqu'ils veulent avoir accès à des renseignements qui les concernent.

F) DÉLÉGATION DES POUVOIRS

Le 5 mai 1989, le Coordonnateur du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a été ajouté à la liste comprenant le sous-ministre, le sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, et le coordonnateur de l'accès à l'information comme titulaire de pouvoirs délégués en vertu de tous les articles de la Loi. Ces désignations ont aussi été étendues à tout personnel occupant l'un des postes susmentionnés à titre provisoire ou temporaire.

G) ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Deux de nos six (6) coordonnateurs de secteur ont participé aux séances de formation du Conseil du Trésor qui portaient, en partie, sur la Loi sur la protection des renseignements personnels. Toutes les séances d'information touchent aux questions de protection des renseignements personnels. Enfin, le Secrétariat est invité chaque année à parler des sujets portant sur la protection des renseignements personnels à la conférence annuelle du Ministère sur les ressources humaines.

H) PLAINTES ET ENQUETES

Le Ministère a reçu une plainte cette année concernant un refus d'accès. Le Commissaire à la protection de la vie privée a conclu que la plainte de refus d'accès était bien-fondée.

I) APPELS A LA COUR FÉDÉRALE

Aucun appel n'a été interjeté devant la Cour fédérale en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels cette année.

J) COMMUNICATION EN VERTU DE L'ALINÉA 8(2)(E)

Le Ministère a reçu treize (13) demandes en vertu de l'alinéa 8(2)(e) de la Loi sur la protection des renseignements personnels au cours de l'année financière. Cette année, le pouvoir de divulgation aux organismes d'enquête a été délégué au Coordonnateur du Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

K) FICHIERS INCONSULTABLES

Le Ministère n'a aucun fichier inconsultable.

L) UTILISATION ET COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'importance de la protection des renseignements personnels ainsi que les récentes politiques du Conseil du Trésor sur le code de la protection des renseignements personnels concernant les employés, le couplage de données et le contrôle du numéro d'assurance sociale sont des points sur lesquels nous insistons dans notre série courante de séances d'information offertes à nos employés.